

Comité exécutif du SPUL
Rapport annuel
du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013

Les Statuts du SPUL indiquent : « Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres » (article 33.8) et « l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

- Président : Yves Lacouture (École de psychologie);
- Vice-président : John G. Kingma (Médecine);
- Vice-président : Yvan Leanza (École de psychologie);
- Secrétaire : Margot Kaszap (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);
- Trésorier : Marcel R. Boulay (Kinésiologie).

Le Comité exécutif a tenu 42 réunions régulières entre le 1^{er} juin 2012 et le 31 mai 2013. Il a également produit les *SPULTINS* suivants : « *Spécial – Info négo* », volume 23, no 7; « *Spécial – Info négo* », volume 23, no 8; et « *Le renouvellement de la convention collective : synthèse et rappel des principes* », volume 24, no 1.

Le rapport annuel du Comité exécutif pour 2012-2013 fait état des points suivants :

1. Les faits saillants de l'année 2012-2013;
2. Les affaires courantes;
3. Le personnel;
4. Les perspectives pour l'année 2013-2014.

1. Faits saillants de l'année 2012-2013

En plus de la gestion de nos relations de travail et de la défense des membres, plusieurs dossiers particuliers ont gardé les officiers syndicaux du SPUL occupés au cours de la dernière année.

1.1 *Renouveau de la convention collective*

La préparation pour le renouvellement de notre contrat de travail **avait** débuté au printemps 2011 par une opération de consultation des membres.

Le projet de convention collective a, par la suite, été adopté par le Conseil syndical entre janvier et mars 2012. Les négociations ont débuté le lundi 23 avril 2012 et une entente de principe est intervenue le mardi 26 mars 2013. Par la suite, une assemblée générale spéciale **a été** tenue le vendredi 5 avril 2013, pour l'adoption du projet de convention collective 2012-2016. Comme l'Assemblée ne **réunissait** pas **plus de 50 %** des membres, **le projet de convention a été soumis à un processus d'approbation référendaire (article 18 des Statuts du SPUL) qui** a eu lieu les 5, 8 et 9 avril 2013. Lors de ce référendum, les membres du SPUL se sont prononcés à 95 % en faveur de **l'adoption** de la convention collective 2012-2016. Les 321 membres qui se sont exprimés ont adopté le projet dans une proportion de 305 Pour et 16 Contre. La nouvelle convention a été signée le lundi 22 avril 2013; **elle** viendra à échéance le 31 mai 2016. Un exemplaire a été transmis aux membres du SPUL. De plus, le texte de la convention a été mis en ligne sur le site Internet du SPUL sous la rubrique Convention collective.

1.2 *Le Sommet sur l'enseignement supérieur*

Le gouvernement **du Parti Québécois**, élu à l'été 2012, a rapidement procédé à l'annulation de la hausse des frais de scolarité et à l'abrogation de la loi spéciale **qui visait à assurer les prestations d'enseignement aux étudiantes et étudiants des CEGEP et des universités**. Le nouveau gouvernement a **aussi** créé le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (**MESRST**). Le nouveau ministère a été confié à Pierre Duchesne qui a eu comme premier mandat l'organisation du *Sommet sur l'enseignement supérieur*. **Dès l'annonce du Sommet, le président du SPUL a entrepris des démarches auprès du MESRST afin que notre Syndicat puisse participer à cette opération de concertation concernant l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec. C'est ainsi qu'Yves Lacouture, président du SPUL, a obtenu une rencontre privée avec le ministre Duchesne et a** participé aux premières journées préparatoires en vue du Sommet.

Par ailleurs, les membres du Conseil syndical ont adopté une position de principe **en vue du Sommet sur l'enseignement supérieur. Le Sommet a eu lieu en février 2012. À cette occasion,** le SPUL a été représenté par le vice-président, John G. Kingma, et le président, Yves Lacouture.

Le Sommet s'est terminé par l'annonce de quatre chantiers sur l'enseignement supérieur et la tenue des assises sur la recherche. **De nouveau, le président du SPUL a fait des représentations afin que notre Syndicat participe aux activités qui découlaient du Sommet. Yves Lacouture a ainsi participé aux Assises sur la recherche du gouvernement du Québec** en vue de l'élaboration d'une *Politique nationale de la recherche et de l'innovation*.

Par ailleurs, **deux représentants du SPUL, la professeure Esther Déom et le président Yves Lacouture ont pu rencontrer** Claude Corbo, président du chantier sur le futur *Conseil national des universités* **pour lui faire part de notre vision de ce que devrait être ce nouvel organisme. Le point de vue défendu par nos représentants a aussi été transmis à M. Corbo sous la forme d'un avis écrit.**

Finalement, le président du SPUL a adressé des demandes pour participer aux chantiers **portant sur une loi-cadre des universités et la politique de financement des universités**. Il semble toutefois que la participation à ces chantiers se fera sur invitation seulement.

1.3 Le retour du SPUL à l'ACPPU

Le SPUL est **re**devenu membre de l'ACPPU en mai 2011 et, **à nouveau**, membre de la Caisse de défense de l'ACPPU en septembre 2011. Depuis, le SPUL a participé intensivement aux activités de l'ACPPU et a **largement** utilisé ses services. Une délégation du SPUL a **notamment** participé aux réunions du Conseil de l'ACPPU.

Le président du SPUL, Yves Lacouture, a participé, à deux occasions, au Forum des présidents qui a eu lieu en janvier 2012 et en janvier 2013. Marcel R. Boulay, trésorier du SPUL, a assisté au Forum pour **les** négociateurs en décembre 2011 **et**, mars 2012. Louise Brisson, présidente du Comité d'application de la convention collective, a participé à l'atelier pour les principaux agents de griefs.

Par ailleurs, une délégation du SPUL a participé aux rencontres de la Caisse de défense de l'ACPPU alors que le trésorier du SPUL, Marcel R. Boulay, a été élu trésorier de la Caisse de défense.

Quant à John G. Kingma, vice-président du SPUL, il a **été nommé en mars 2013 par le Conseil de l'ACPPU**, membre du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'Emploi. De plus il a été nommé au Comité de planification et d'orientation.

Dans la même veine, John G. Kingma et Yvan Leanza ont participé, **en février 2013, à une conférence sur la liberté académique de la Fondation Harry Crowe.**

En avril 2012, le Conseil de l'ACPPU a créé un siège pour les délégations du Québec à son Comité de direction. Lors de la dernière assemblée du Conseil de l'ACPPU, en avril 2013, le président du SPUL, Yves Lacouture, a été élu **délégué** du Québec **au** Comité de direction de l'ACPPU.

L'un des principaux chevaux de bataille de l'ACPPU est la défense de la liberté académique. C'est ainsi que l'ACPPU a créé un fonds spécial, le Fonds de la liberté académique qui a pour objectif de défendre les membres du personnel académique victime d'atteinte à la liberté académique. Comme de nombreux syndicats de professeures et professeurs d'université, le SPUL a fait un don pour pourvoir ce fonds. Débattue par le Conseil syndical, le 16 novembre 2012, une proposition de don de 50 000 \$ pour le Fonds de la liberté académique de l'ACPPU a été adoptée à l'unanimité.

1.4 Base de données des membres du SPUL

Depuis la mise en place du nouveau système informatique de gestion des ressources humaines, l'Employeur avait unilatéralement modifié le mode de transmission des informations nécessaires au SPUL pour la gestion des dossiers de ses membres. Depuis janvier 2012, les informations usuelles sont transmises au SPUL dans un format électronique par l'intermédiaire d'un dépôt FTP. Le SPUL a profité de cette modification dans la transmission de l'information pour développer un système permettant d'incorporer directement dans notre base de données les informations transmises en format électronique. C'est ainsi que le contrat pour développer cette nouvelle interface a été donné à Cybertech informatique et télécommunication. Après plusieurs mois de travail en collaboration avec le Comité exécutif et le personnel du SPUL, notre Syndicat dispose maintenant d'un système efficace permettant d'incorporer automatiquement à notre base de données les informations concernant les mouvements de personnel de nos membres.

2. Les affaires courantes

Le fonctionnement du SPUL repose sur diverses instances : l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical, de même que sur de nombreux comités au sein desquels œuvrent de nombreux professeurs et professeuses. Ainsi, au cours de l'année 2012-2013, tous les comités du SPUL ont tenu des activités consignées dans leur rapport annuel respectif et reçu par le Conseil syndical. Les rubriques suivantes en relatent les faits saillants.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire des membres du SPUL a eu lieu le lundi 5 novembre 2012, au Grand Salon, du pavillon Maurice-Pollack. Ont alors été adoptés le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2011-2012 et les états financiers du SPUL. Lors de cette rencontre, trois professeurs ont été élues membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2011-2012 : Denise Ouellet (Sciences des aliments et nutrition), Louise Mathieu (Faculté de musique) et Yvan Comeau (École de service social).

Le président du SPUL, Yves Lacouture, a alors fait état de deux priorités pour 2012-2013, soit :

- 1) Les négociations pour le renouvellement de notre convention collective;
- 2) **L'amorce du projet de Maison des professeurs et professeuses.**

Tel que mentionné au point 1.1, au cours de l'année 2012-2013 une Assemblée générale spéciale a été tenue le vendredi 5 avril 2013, au Grand Salon, du pavillon Maurice-Pollack pour l'adoption de la convention collective 2012-2016.

2.2 Le Conseil syndical

Michel Frenette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) a présidé les réunions du Conseil syndical, alors que Marcel Aubert (Faculté de théologie et de sc. religieuses) agissait à titre de président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf occasions en réunions

régulières et une **fois** en **assemblée** spéciale, le mardi 26 mars 2013, pour l'**étude du projet** de convention collective 2012-2016. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et il a confié divers mandats au Comité exécutif.

2.3. Les comités permanents du SPUL

2.3.1. Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels), présidente jusqu'au 13 décembre 2012;

Manon Niquette (Information et communication), présidente à compter du 14 décembre 2012;

Claudette Fortin (École de psychologie);

Denise Ouellet (Sc. des aliments et nutrition), à compter du 14 décembre 2012;

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni le lundi 25 février 2013 et il a procédé à l'analyse des 23 demandes d'aide financière ayant été soumises au SPUL. Le comité disposait d'un montant de 60 000 \$ à distribuer aux divers organismes ayant fait des demandes. Un montant de 50 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière.

2.3.2 Comité d'application de la convention collective

Le Comité d'application de la convention collective était composé de :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), présidente;

Alban Baudou (Littératures);

Bruno Bourassa (Fondements et pratiques en éducation);

Francine Chaîné (École des arts visuels);

Yvan Comeau (École de service social);

Angelo Tremblay (Kinésiologie);

John G. Kingma (Médecine), représentant du président du SPUL – À partir du 1^{er} janvier 2012.

Au cours de l'année, le Comité d'application de la convention collective (CACC) a tenu neuf réunions régulières et des rencontres ponctuelles selon les exigences des dossiers actifs. Le comité a traité 390 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des relations du travail. Soulignons que 113 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité un suivi plus important de la part des membres du CACC. Parmi toutes les requêtes déposées, 77 situations touchaient l'année d'étude et de recherche, 12 se rapportaient à l'assemblée d'unité, 25 à la charge de travail, 122 aux conditions de travail, 49 aux congés et absences motivés, 20 avaient trait à la diffamation, l'éthique, le

harcèlement et les mesures disciplinaires, 15 se rapportaient au fonds de soutien aux activités académiques, 14 au recrutement, à la sélection, à l'embauche et à la rétention, 2 à la propriété intellectuelle et 1 consultation a porté sur la retraite. Les promotions ont également fait l'objet de diverses démarches : 53 demandes touchaient l'agrégation, le renouvellement de contrat et la titularisation. De plus, 26 nouveaux griefs se sont ajoutés aux 24 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 50 griefs, 14 sont réglés. Des 36 griefs encore actifs, 35 suivent le cheminement régulier, un est en délai au Comité paritaire des relations du travail.

Finalement, les membres du comité, en collaboration avec le Comité exécutif, ont organisé des séances d'information portant sur l'année d'étude et de recherche (2 rencontres), l'avancement dans la carrière (3 rencontres). Ils ont également offert, à la demande du Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs (CAANP), une rencontre d'information sur la convention collective.

2.3.3 Comité de la condition des professeures et de l'accès à l'égalité

Le Comité de la condition de professeures et de l'accès à l'égalité était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (Management), présidente;

Chantale Jeanrie (Fondements et pratiques en éducation);

Serge Kablan (Management);

Ysabel Provencher (École de service social);

Gale Ellen West (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

John G. Kingma, représentant du président du SPUL.

Au cours de l'année 2012-2013, le comité s'est réuni à six reprises. Le travail du CCPAE a notamment porté sur : l'étude du plan d'accès à l'égalité (PAEPP) en relation avec la Loi 143 « Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives » et l'étude des plans de redressement des unités ayant des postes à combler. Durant l'année, les membres ont continué à recueillir des données quant au nombre de professeures engagées entre mars 2000 et mars 2011 et à travailler sur l'évolution de la représentation des quatre groupes cibles de la loi. Des analyses ont également été faites **concernant** les embauches et les départs des personnes membres de groupes cibles. De plus, le comité a travaillé sur une enquête sur la nature du travail des professeures et professeurs de l'Université Laval. Un questionnaire sur le sujet sera **transmis** aux membres du SPUL au courant de l'automne 2013.

2.3.4 Soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Chantal Viens (Faculté des sciences infirmières), présidente jusqu'au 1^{er} janvier 2013;

Louis Trudel (Retraité, Département de réadaptation), responsable à compter du 15 février 2013.

Lors du Conseil syndical du 15 février 2013, la proposition suivante a été adoptée :

« **Considérant** les difficultés de recrutement de membres compétents et volontaires pour siéger au Comité de soutien aux professeures et professeurs; **Considérant** le besoin de fournir aux membres en détresse un soutien approprié et immédiat; **Considérant** que les personnes répondant aux membres qui utilisent la ligne d'urgence du SPUL engagent leur responsabilité professionnelle; **Considérant** la nécessité de maintenir un service d'urgence disponible et efficace; **Le Comité exécutif propose** : Que le Conseil syndical abolisse le Comité de soutien aux professeures et professeurs et que les appels d'urgence soient acheminés à une ressource professionnelle externe choisie et gérée par le Comité exécutif »

C'est ainsi que les services qui étaient précédemment rendus par le Comité de soutien aux professeures et professeurs sont désormais rendus par une ressource externe. Ce mandat a été confié à Louis Trudel, professeur retraité du Département de réadaptation.

Des membres du SPUL ont fait appel à ce service durant l'année. Ce service demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions **professorales**. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour joindre le responsable, Louis Trudel, est le (418) 654-4721; **ce numéro** est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.3.5 Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Louis Adam (École d'actuariat), président - à compter du 1^{er} juillet 2012;

Daniel Coulombe (École de comptabilité);

Richard Debigaré (Réadaptation)

Frédéric Hanin (Relations industrielles);

John G. Kingma (Médecine);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat) – jusqu'au 1^{er} septembre 2012;

Chantal Pouliot (Études sur l'enseignement et l'apprentissage) – à compter du 19 octobre 2012

Marc J. Richard (Génie mécanique), président jusqu'au 30 juin 2012 – Membre à compter du 1^{er} juillet 2012;

Chantale Simard (Faculté de pharmacie) – à compter du 19 avril 2013;

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à sept occasions durant la période du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers suivants :

- Situation financière du RRPPUL, modifications aux hypothèses actuarielles, impact au 31 décembre 2012
- Préparation de la prochaine évaluation actuarielle requise au 31 décembre 2013

- Impact du Rapport du comité d'expert sur l'avenir du système de retraite québécois (comité D'Amours)

Ces principaux éléments de l'année 2012-2013 seront commentés ci-dessous.

Situation financière du RRPPUL

Avant de donner des renseignements spécifiques sur la situation financière du RRPPUL (le Régime), nous commentons la performance de la caisse du Régime pour une mise en contexte. L'année 2012 a été marquée par un rendement annuel observé de 7,2 % (ou 6,8 % net des frais), alors que le rendement annuel de 2011 était de 10 % avant déduction des frais. Ces taux de rendements sont supérieurs à l'hypothèse de rendement de 6,1 % utilisée lors de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2010. Cette performance est moins bonne sur un an que la médiane des caisses de retraite de taille comparable au Canada, mais supérieure lorsque mesurée sur des périodes de trois, quatre ou cinq ans, puisque nous nous retrouvons alors dans le premier quartile. Par exemple, nous observons un rendement annualisé moyen de 9,8 % sur trois ans pour la caisse du Régime, alors que la médiane d'un échantillon de caisse mesuré par la firme RBC sur la même période est de 7,6 %, ce qui nous place au 8^e rang centile. Sur cinq ans le rendement annualisé moyen du Régime est de 5,3 % alors que la médiane est de 3,2 %. Il est utile de voir que ces taux varient selon que la performance décevante de l'année 2008 est incluse ou non dans le résultat.

Il est bon de rappeler que les frais de gestion et d'administration du Régime sont très bas, à près de 0,4 % par année, et sont de loin inférieurs à ceux chargés dans des véhicules de placement offerts aux particuliers. Cette collectivisation de l'épargne retraite est un atout important pour les membres du Régime, particulièrement dans un contexte de faible taux d'intérêt.

Par ailleurs, les taux d'intérêt à long terme ont continué à baisser légèrement en 2012 (2,50 % au 31 décembre 2011, 2,37 % au 31 décembre 2012), bien qu'une remontée soit observée dans le premier semestre de 2013 (2,96 % au 30 juin 2013). Ces bas taux ont une influence sur la performance des caisses de retraite, particulièrement sur celles qui ont une forte pondération en obligations et autres titres à revenu fixe comme la caisse du Régime. En effet, étant donné la forte maturité du Régime, la politique de placement contient une répartition cible en titres d'emprunt de 44,8 %.

La situation financière du Régime est affectée par des éléments de nature économique et d'autres de nature démographique. Le rendement observé par la caisse du Régime est un élément important pour comprendre la variation de l'actif. D'autres éléments économiques et démographiques affectent par contre la provision actuarielle (le passif), si bien que l'effet net sur la situation financière du Régime peut fluctuer à la baisse si des variations positives sont contrecarrées par des éléments négatifs. L'effet net est mesuré lors de chaque évaluation actuarielle du Régime et se traduit par l'ampleur du déficit actuariel sur base de capitalisation, soit celle supposant l'existence indéfinie du régime, et par le degré de capitalisation (rapport de l'actif sur le passif actuariel). Une autre mesure importante est le taux de cotisation requis en pourcentage du salaire pour financer les promesses futures du Régime.

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2010 et révélait un déficit actuariel de 170,3 M \$. Le degré de capitalisation se chiffrait à 87,9 %, avec un actif de 1 233 M \$ et un passif de 1 403 M \$.

Bien que la prochaine évaluation ne soit requise qu'au 31 décembre 2013, une estimation de la situation a été faite au 31 décembre 2012 par les actuaires du Régime. Le contexte économique les incite à réviser à la baisse l'hypothèse de rendement attendu dans le futur de 6,1% à 5,75% par année. Par ailleurs, un changement significatif est requis quant à l'hypothèse de mortalité attendue pour les participantes et participants. En effet, de nouvelles tables de mortalité doivent être considérées étant donné le constat de longévité accrue des retraitées et retraités canadiens. Ce constat s'applique également à nos retraitées et retraités actuels et futurs. La modification de ces hypothèses a pour effet d'augmenter le passif actuariel du Régime.

La situation financière, estimée au 31 décembre 2012, fait état d'un actif de 1 352 M \$. Le passif est estimé à 1 487 M \$ avant changement d'hypothèses et de 1 556 M \$ après changement, si bien que le déficit actuariel après changement est estimé à 204 M \$ au 31 décembre 2012, pour un degré de capitalisation de 86,9 %. Sur la base des anciennes hypothèses, le déficit aurait été de 135 M \$: il s'agit donc d'une hausse considérable. Ce déficit doit être financé par des cotisations d'amortissement.

De plus, cette évaluation actuarielle estime le coût des prestations pour le service courant à 19,6 % de la masse salariale, en hausse par rapport au coût de 17,4 % en date de la dernière évaluation. Ces résultats sont plus élevés que le seuil de coût de 18 % de la masse salariale contenu dans la lettre d'entente d'avril 2010 entre le SPUL et l'Université. Des actions seront donc requises pour ramener le coût à un niveau inférieur à ce seuil de 18 % : elles se traduiront vraisemblablement par des modifications aux prestations offertes par le Régime pour le service effectué à compter du 1^{er} janvier 2014.

Ces commentaires généraux sont importants pour comprendre pourquoi, malgré les bons rendements observés par la caisse du Régime en 2011 et 2012, le déficit attendu au 31 décembre 2013 sera vraisemblablement supérieur à celui au 31 décembre 2010. Puisque le niveau de coût engendré par les prestations prévues au Régime, selon sa formulation actuelle, dépasse un seuil acceptable, ces prestations doivent être revues à la baisse.

En somme, une combinaison de hausse de l'espérance de vie, de baisse soutenue des taux d'intérêt à long terme, de performance mitigée des marchés boursiers et de l'utilisation des mesures d'allègement quant au traitement des cotisations d'amortissement du déficit actuariel auront contribué à une détérioration de la situation financière du Régime.

Préparation de la prochaine évaluation actuarielle requise au 31 décembre 2013

Nous avons entamé des discussions avec l'actuaire du SPUL (Trinome Conseils) pour corroborer ces résultats estimés au 31 décembre dernier et envisager diverses options en préparation de la prochaine évaluation actuarielle qui doit obligatoirement être faite au 31 décembre 2013. Bien que l'expérience du Régime pour l'année 2013 ne soit pas connue à ce moment, il est clair pour les membres du comité du SPUL sur la retraite que des modifications à certaines prestations du Régime

devront être envisagées pour maintenir les coûts dans les paramètres de la lettre d'entente entre le SPUL et l'Université.

Ces travaux constituent une priorité pour le Comité du SPUL sur la retraite à l'automne 2013. Des estimations du coût de certaines modifications aux prestations accessoires sont déjà disponibles, mais doivent être révisées par notre actuair e à la lumière des hypothèses de mortalité applicables à compter du 31 décembre 2013. Les prestations accessoires comprennent par exemple l'indexation après la retraite, la prestation de raccordement, les prestations payables en cas de retraite anticipée et le type de prestation en cas de décès après la retraite (rente garantie, réversion au conjoint). Ce sont avec ces paramètres que nous travaillons présentement.

Notre réflexion à ce sujet est également alimentée par des observations statistiques quant à nos membres. Ainsi, nous observons que l'âge moyen à l'adhésion au Régime est élevé comparativement à d'autres régimes de retraite (près de 37 ans en 2012). Nous observons également une hausse de l'âge médian de prise de retraite : 63,4 ans en 2010, 65,0 ans en 2011, 66,3 ans en 2012. Une baisse du nombre de nouvelles retraitées et nouveaux retraités dans les deux dernières années et une hausse de l'âge médian de prise de retraite nous font croire que la retraite est en transition. Ces facteurs contribuent à nous faire réfléchir sur l'importance à accorder aux subventions à la retraite anticipée dans le cadre du Régime.

Impact du Rapport du comité d'expert sur l'avenir du système de retraite québécois (comité D'Amours)

En avril 2013, le rapport cité en titre a été rendu public. L'ampleur du rapport est considérable et il s'agit d'un document assez complexe. Outre l'introduction d'une rente de longévité, des recommandations particulières touchent le financement des régimes de retraite à prestations déterminées et les modifications potentielles aux prestations pour le service antérieur. Des dispositions particulières concernent les régimes du secteur municipal et du secteur universitaire, notamment quant à la méthode de capitalisation recommandée dans le rapport et aux hypothèses d'évaluation à utiliser.

Nous avons obtenu des résultats à la fois de l'actuaire du Régime et de l'actuaire du Syndicat sur les incidences qu'aurait sur le Régime l'application de certaines recommandations contenues à ce rapport. Des hausses considérables du déficit du régime, du coût pour service courant et des cotisations d'équilibre requises pour l'amortissement du déficit sont constatées.

Il n'est pas clair quelle direction prendra le gouvernement dans les prochains mois quant aux suites à donner à ce rapport. Des interventions ont eu lieu en août 2013 à l'occasion d'une commission sur les finances publiques de l'Assemblée nationale : plusieurs mémoires ont été déposés, notamment par l'Université Laval. C'est un dossier qui sera suivi avec intérêt par les membres du Comité du SPUL sur la retraite. Les décisions du gouvernement pourraient avoir une portée considérable sur la nature des prestations du Régime et sur les discussions éventuelles à tenir entre le SPUL et l'Université.

2.3.6 Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

Marcel R. Boulay (Kinésiologie), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à trois occasions afin de suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres tout en considérant les coûts de la couverture des risques. Au cours de la dernière année, le surplus accumulé dans le Fonds des prévoyances collectives lors des dernières années a permis de verser une ristourne aux adhérentes et adhérents sous la forme d'une diminution de prime ajustée au régime choisi. Les adhérentes et adhérents ont donc eu l'occasion de constater qu'une gestion rigoureuse de notre régime apporte des dividendes tangibles.

2.3.7 Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (Histoire), président;

Marie J. Lachance (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Lyne Létourneau (Sciences animales) – jusqu'au 14 octobre 2012;

Esther Pelletier (Littératures) – jusqu'au 4 octobre 2012;

Jacques Rivet (Information et communication);

Annie Royer (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Margot Kaszap (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), représentante du président du SPUL.

Pendant la période du 1^{er} juin 2012 au 31 mai 2013, le Comité sur les communications a tenu dix réunions régulières en lien avec les dossiers en production. Chacune des rencontres régulières a fait l'objet d'un compte rendu sous forme de procès-verbal, sauf un qui regroupe trois rencontres.

Au cours de l'année 2012-2013, la principale activité du comité a été centrée sur la production de deux numéros du SPUL-lien.

SPUL-lien – Volume 8, n° 1, juin 2012 « *La fonctionnalisation de l'Université* ». Ce SPUL-lien réfère à l'avenir de l'université qui préoccupe dans le cadre de la réflexion publique qui a eu cours concernant la gouvernance des universités. La coordination de ce numéro a été assurée par les membres du comité et a été publié en juin 2012.

SPUL-lien – Volume 9, n° 1, mars 2013 « *La création sous l'angle de la recherche universitaire* », paru en mars 2013, a réuni six textes qui ont abordé, sous divers angles, la place de la création à l'université. Ce numéro a été coordonné par Philippe Dubé et réalisé par les membres du Comité sur les communications.

2.3.8 Communicateur civique : porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Mandat du communicateur civique

Communicateur civique : Jacques Rivet (Information et communication)

Le communicateur civique a pour mandat de rendre compte des débats ayant lieu aux séances mensuelles du Conseil universitaire dans la page Web dont il a la responsabilité rédactionnelle sur le site Internet du SPUL. Il donne également, verbalement, des informations sur le déroulement de ces séances à chacune des assemblées du Conseil syndical.

Le communicateur civique a aussi pour rôle d'aider les professeures et professeurs à témoigner de leur vécu professionnel universitaire en rédigeant des textes qu'il diffuse dans ladite page Web. Ces témoignages qui mettent l'accent sur des défis et des aspects inédits des tâches que les professeures et professeurs accomplissent, portent généralement sur leurs cours et leurs responsabilités pédagogiques, leurs recherches scientifiques, leurs publications ainsi que sur des aspects passionnants et stimulants de leurs réflexions personnelles ayant eu lieu durant les années d'étude et de recherche qu'ils entreprennent à l'occasion.

Édition de pages Web

Le communicateur civique a édité 17 pages Web de juin 2012 à mai 2013 (les numéros 12 à 28) et rédigé autant de comptes rendus des séances du Conseil universitaire. Les témoignages des membres du corps professoral ont été variés. Ils ont mis en valeur le dynamisme et le sens de l'innovation de celles-ci et de ceux-ci dans une perspective très originale et très personnelle. Parmi les textes rédigés par le communicateur civique, ce dernier tient à souligner l'entrevue qu'il a menée avec le professeur Robert Mager de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, entrevue parue dans le numéro du Printemps 2012, numéro 19, à propos du programme de doctorat en théologie pratique dont ce professeur est le directeur. C'est une pratique rédactionnelle qui devra être développée particulièrement parce qu'elle met l'accent sur une innovation au plan d'une formation universitaire de niveau supérieur. Enfin, soulignons que le site Internet du SPUL garde en mémoire toutes les pages Web du communicateur civique à l'adresse : <http://www.spul.ulaval.ca/communicateur-civique/editions-precedentes/>

Conclusion

Le communicateur civique reçoit un accueil toujours courtois et même chaleureux de la part des membres du corps professoral au cours de l'année. Certaines et certains collaborent souvent avec empressement aux projets et aux réalisations qu'il leur propose.

Quelques autres se disent déçus de ne pas avoir la disponibilité pour le faire tout en lui suggérant de les recontacter sans hésitation à un moment plus propice. Dans tous les cas, le communicateur

civique apprécie grandement l'appui positif qu'il reçoit de ses collègues dans l'exercice de ses responsabilités.

2.3.9 Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs était composé de :

Andrée Mercier (Littératures), présidente;

Steve Charrette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Pénélope Daignault (Information et communication);

Vincent Joseph (Pédiatrie);

Thierry Watine (Information et communication), coordonnateur du programme de parrainage;

Yvan Leanza (École de psychologie), représentant du président du SPUL;

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2012-2013. Outre ses réunions régulières, le comité a tenu trois rencontres d'accueil et d'information pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs. Ces rencontres ont eu lieu le vendredi 12 octobre et le lundi 15 octobre 2012, ainsi que le jeudi 21 février 2013. C'est plus d'une quarantaine de nouvelles professeures et nouveaux professeurs qui ont accepté l'invitation. Participent également à ces rencontres le président du SPUL, Yves Lacouture, la présidente du Comité d'application de la convention collective, Louise Brisson, et le président du Comité du SPUL sur la retraite, Louis Adam. Ces rencontres visent à fournir un certain nombre d'informations utiles aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs et à répondre à leurs questions. Elles visent aussi à faire en sorte qu'ils se tournent vers le SPUL si des questions surgissent ou si un soutien est nécessaire. En cette année de négociation de la convention collective, plusieurs questions ont porté sur ce sujet.

Mis sur pied l'année dernière, le programme de parrainage des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a permis de procéder à 24 jumelages au 31 mai 2013. Le comité et, plus particulièrement Thierry Watine, coordonnateur du programme, ont organisé certaines activités destinées à cette première cohorte de participants. Par exemple, le Comité d'application de la convention collective a bien voulu préparer une activité de présentation de la convention collective pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs, qui s'est tenue le mercredi 20 mars 2013. La participation a été excellente et les questions nombreuses.

Le comité a également préparé un guide pour les professeures et professeurs nouvellement nommés, inspiré d'un document préparé par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'universités. Ce guide sera disponible sur le site internet du SPUL.

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Comité paritaire des relations du travail

Au cours de l'année 2012-2013, l'appellation du Comité paritaire des griefs a changé pour Comité paritaire des relations du travail. Les représentants du SPUL à ce comité étaient :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Alban Baudou (Littératures).

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

2.4.1 Comité paritaire sur le rattachement double

Les représentants du SPUL au Comité paritaire sur le rattachement double étaient :

Michèle Auger (Chimie);

Gilles Joncas (Physique, génie physique et optique);

Le comité a été créé pour la durée de la convention collective 2008-2012. Le mandat de ces membres est reconduit pour la durée de la nouvelle convention collective 2012-2016. Il a pour mandat d'assurer le suivi de la mise en application du chapitre 2.4 Rattachement double; de proposer aux parties, le cas échéant, les aménagements requis à la convention; de s'entendre, le cas échéant, sur les ajustements rendus nécessaires à l'application des chapitres 4.1 et 4.2; d'examiner la situation des professeures et professeurs en rattachement double et de proposer aux parties des moyens pour résoudre les problèmes identifiés; de faire rapport aux parties au moins une fois par année, à la date d'anniversaire de la signature de la convention collective. Le nombre de professeurs en rattachement double étant très restreint, le comité ne s'est pas réuni au cours de la dernière année.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du Bureau des assurances collectives et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité. Outre la gestion courante des assurances collectives, le comité a étudié

les moyens à mettre en œuvre pour réduire la hausse des coûts des régimes d'assurances. Le comité a porté une attention particulière au problème de l'accroissement rapide du coût des médicaments. Depuis que le nouveau système informatique de l'Université Laval a été mis en place, le SPUL ne reçoit plus les informations nécessaires à une saine gestion des sommes versées pour financer les programmes d'assurance collective. Les membres du comité se sont penchés sur les problèmes rencontrés durant la dernière année et nos représentants ont multiplié les interventions pour obtenir les informations manquantes quant aux versements des sommes dues par l'Employeur pour le financement des programmes. Les problèmes ne sont toujours pas réglés à ce jour et le SPUL entend continuer à exiger de l'Employeur toutes les informations pour que le Comité puisse remplir ses obligations.

2.5.2 Comité de révision de la charge de travail

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2012-2013, le comité était composé des personnes suivantes :

Membres réguliers :

Andrée Mercier (Littératures);

Alain Laberge (Sciences historiques);

Jean-Paul Laforest (Faculté des sc. de l'agriculture et de l'alimentation)

Membres substitués :

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels);

Daniel Turcotte (École de service social);

Mario Marchand (Informatique et génie logiciel);

Michel De Waele (Histoire).

Cette année, un dossier de contestation de la charge de travail a été évalué par le comité.

2.6 Les comités ad hoc

2.6.1 Comité conseil du communicateur civique

Le Comité ad hoc consultatif sur le communicateur civique était formé des membres suivants :

Jacques Rivet (Information et communication), communicateur civique;

Mario Carrier (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional);

Josée Fortin (Sols et génie agroalimentaire);

Thérèse Laferrière (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

Jocelyne Moisan (Faculté de pharmacie);

Sylvie Montreuil (Relations industrielles);

François Nault (Faculté de théologie et de sc. religieuses);

Carole Paradis (Langues, linguistique et traduction) – jusqu'au 1^{er} septembre 2012;

Diane Parent (Sciences animales)

Yves Lacouture (École de psychologie), président du SPUL.

Le Comité ad hoc consultatif **sur-le-du** communicateur civique a été créé en août 2011 et a pour mandat de discuter avec Jacques Rivet, communicateur civique, de ses chroniques et **de** donner des suggestions de sujets à aborder. Le Comité conseil du communicateur civique (CCCC) a tenu une réunion le 14 février 2012. En raison de la période de négociations de la convention collective 2012-2016, qui a été signée le 22 avril 2013, aucune autre réunion n'a eu lieu. Les réunions reprendront à la session d'automne 2013.

2.7 Les communications relevant du Comité exécutif

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes qu'aux dossiers spéciaux.

2.7.1 Le SPULTIN

Comme mentionnés précédemment, trois numéros du SPULTIN ont été publiés au courant de l'année 2012-2013 (voir page 1). Ces *SPULTINs*, disponibles sur le site Internet du SPUL, ont été envoyés en format papier à tous les membres. Notons que le SPULTIN est produit sur du papier recyclé.

2.7.2 Le site Internet

Notre site Internet constitue une voie de diffusion rapide des informations de dernière minute en plus de donner accès aux informations utiles à la vie syndicale. Il permet, entre autres, de consulter les guides thématiques, les SPULTINs, les SPUL-liens, la convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical et de l'Assemblée générale.

2.7.3 Le site Intranet

Cette zone sécurisée est maintenant utilisée de manière routinière par les membres du Conseil et elle a été utilisée lors de la toute récente négociation.

2.7.4 Nouveau logiciel de sondage

Durant la dernière année, le SPUL a fait installer sur **son** serveur un logiciel permettant de **réaliser** des sondages et de procéder aux élections **dans les sections syndicales**. **Ce logiciel, installé dans une zone internet sécurisée, s'inscrit dans la poursuite du virage amorcé pour moderniser les communications du SPUL.**

2.7.5 Rencontres avec les professeures et professeurs

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres thématiques portant sur les grandes étapes de la carrière universitaire.

◆ Dîner des nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Cette année, en collaboration avec le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, le Comité exécutif a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs les lundis 15 et 22 octobre 2012, ainsi que le jeudi 21 février 2013. Ces rencontres ont permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval.

◆ Dîner des retraitées et retraités

Les professeures et professeurs ayant pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012 seront conviés à un dîner à l'automne prochain, en même tant que celles et ceux qui auront pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013, en compagnie des membres du Comité exécutif, afin de souligner leur départ.

◆ Dîner des agrégées et agrégés

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le lundi 29 avril 2013, pour célébrer cette étape importante de leur carrière.

◆ Dîner des présidentes et présidents des comités du SPUL

Un dîner a eu lieu le mercredi 10 octobre 2012 avec les présidentes et présidents des comités du SPUL. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été discutés, dont les politiques du SPUL, le fonctionnement des comités ainsi que les priorités pour l'année pour chacun des comités.

◆ Dîner des professeures et professeurs membres du Conseil universitaire

Un dîner avec les professeures et professeurs membres du Conseil universitaire (CU) a eu lieu le mercredi 17 avril 2013. **Le Comité exécutif a rencontré les professeures et professeurs membres du CU dans le but de discuter de différentes questions de nature académique et qui relèvent des prérogatives du CU et, notamment, de la propriété intellectuelle et de l'enseignement à distance. Lors de cette rencontre, il a été suggéré de créer un forum électronique, alimenté par le SPUL, pour les professeures et professeurs membres du CU.**

2.8 Les relations du SPUL sur le campus

2.8.1 L'Employeur et ses représentants

Les relations entre le SPUL et l'Employeur ont été maintenues grâce à des rencontres entre les membres de divers comités paritaires (**relations de travail**, régime de retraite, santé psychologique et gestion des assurances collectives). Ces échanges ont permis de résoudre certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement juridique des différends. Le président du SPUL, Yves Lacouture, et le vice-recteur aux ressources humaines, Michel Beauchamp, se sont également rencontrés à plusieurs occasions, de manière informelle, afin de discuter de différents

points en lien avec l'application de la convention collective. Par ailleurs, le président du SPUL a rencontré périodiquement le vice-recteur adjoint aux ressources humaines, Claude Paradis, afin de faire un suivi concernant l'application de la convention collective. Finalement, le président du SPUL a rencontré à quelques occasions le recteur et le vice-recteur exécutif afin de discuter des grandes orientations de l'Université Laval.

2.8.2 Les autres syndicats et associations du campus

Plusieurs rencontres avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats et associations œuvrant sur le campus de l'Université Laval (Rassemblement des syndicats et associations de l'Université Laval – RASUL) ont eu lieu au cours de l'année 2012-2013. Ces rencontres ont rendu possibles des échanges fructueux sur la vie de notre institution et elles ont permis de poser, à l'occasion, des actions d'intérêt commun. Parmi les dossiers qui ont retenu l'attention, notons la gouvernance de l'Université Laval et les problèmes liés à la mise en place du nouveau système informatique de gestion des ressources humaines.

2.9 Situation financière du SPUL au 31 mai 2013

Le SPUL gère différents fonds, lesquels sont constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

2.9.1 Fonds de fonctionnement

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2013. L'état des résultats 2012-2013 montre un excédent des produits sur les charges de 711 149,88 \$ (produits de 1 964 523,12 \$ et charges de 1 253 373,24 \$). L'excédent est légèrement plus élevé que prévu au budget 2012-2013 en raison de charges moins élevées dans les dépenses de secrétariat et celles de personnel de secrétariat. Les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical en juin 2013 prévoient des charges sensiblement semblables à celles de la dernière année. L'année financière 2013-2014 devrait donc se terminer avec un excédent légèrement plus élevé que celui observé lors de la dernière année en raison de l'augmentation des produits conséquent à l'augmentation de la masse salariale. Selon ses habitudes, le Comité exécutif du SPUL continuera à gérer prudemment les cotisations versées par les membres du Syndicat.

2.9.2 Fonds de réserve

Pendant la dernière année financière, le Fonds de réserve s'est accru de 626 363,63 \$ pour atteindre 10 508 416,65 \$, une augmentation de 6,34 %. Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (326 363,63 \$) et d'un transfert provenant du Fonds de fonctionnement (300 000 \$). Au 31 mai 2013, le montant du Fonds de réserve représentait 8,14 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2008) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit représenter 10 % de la masse salariale. Nous devons donc continuer dans la même voie afin d'atteindre notre objectif au cours des prochaines années. Depuis l'année financière 2008-2009, le Fonds de réserve s'est accru de 72,3 % passant de 6 100 337,75 \$ à la valeur actuelle.

La valeur du Fonds de réserve présentée aux états financiers est établie selon une comptabilité de caisse, car nos états financiers sont présentés de cette façon (en comptabilité de caisse, les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés). Par contre, en comptabilité d'exercice les intérêts sont comptabilisés dès qu'ils sont gagnés, ainsi selon cette procédure le Fonds de réserve valait 10 645 889,62 \$ (8,24 % de la masse salariale) au 31 mai dernier, car les intérêts de certains placements avaient été gagnés, mais pas encore été encaissés.

2.9.3 Fonds des prévoyances collectives

Le Fonds des prévoyances collectives est un fonds distinct des Fonds de fonctionnement et de réserve et il sert exclusivement à l'administration des prévoyances collectives. Les contributions de l'Employeur (1,7 % du salaire) et des adhérentes et adhérents sont versées dans ce fonds et servent essentiellement à payer les primes d'assurance santé et d'assurance vie. Notez qu'en raison des difficultés rencontrées avec le nouveau système informatique de gestion des ressources humaines, il n'est pas possible de produire un rapport détaillé de l'état financier de ce Fonds pour la dernière année financière.

2.10 Les relations du SPUL hors campus

Tout au long de l'année 2012-2013, le SPUL a maintenu des contacts réguliers avec d'autres syndicats de professeures et professeurs d'université, afin de demeurer informé des dossiers actifs et des négociations en cours. Profitant des contacts établis par le truchement de l'ACPPU, les représentants du SPUL ont établi de nouveaux liens avec des syndicats de professeures et de professeurs d'université.

3. Le personnel du SPUL

Une grande partie de l'efficacité de gestion du SPUL est attribuable à l'excellence de son personnel. Comme pour les années passées, le SPUL a pu compter en 2012-2013 sur le travail remarquable de ses deux adjointes administratives, Lucie Blouin et Lucie Hudon. Le **bon fonctionnement du SPUL a aussi été rendu possible grâce à l'excellent travail de son archiviste documentaliste, Fabienne Migneault, de Lily De Roy, technicienne en comptabilité, et de ses consultants en informatiques Jean-François Asselin et Simon Georges. Merci à tout notre personnel.**

4. Les perspectives pour l'année 2013-2014

4.1 Problèmes de gestion des assurances collectives

Une des priorités du SPUL dans la prochaine année est de régler les **nombreux problèmes dans la gestion des assurances collectives. Rappelons que le SPUL est le preneur des assurances collectives (sauf l'assurance salaire) offertes à ses membres. De plus,** la convention collective **stipule que la gestion des assurances collective est confiée au Comité de gestion des assurances collectives (CGAC) où sont représentés le Syndicat et l'Employeur. Pour remplir son mandat, le CGAC reçoit de l'Employeur l'information nécessaire à la gestion des assurances collectives. Or,** depuis la mise en place du nouveau système de gestion des

ressources humaines, l'information transmise au CGAC était déficiente ou parfois inexistante. Incapable de régler cette situation à l'amiable, le SPUL a déposé un important grief dans lequel il demande à un arbitre d'ordonner à l'Employeur de respecter les demandes du CGAC et de verser au SPUL des dommages conséquents, incluant des dommages punitifs. Le SPUL entend maintenir la pression sur l'Employeur et obtenir un règlement définitif à ce problème.

4.2 Développement des services directs aux membres

Le SPUL a l'intention d'accroître la transmission des informations pertinentes aux différentes étapes de la carrière professorales tout en améliorant les activités de formation et les services d'accompagnement des membres. À cet effet, le Comité exécutif procédera, cet automne, à une mise à jour du site Internet et poursuivra la modernisation des communications. Dans la même foulée, le SPUL entend poursuivre l'amélioration des services d'accueil des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs.

4.3 Révision des Statuts

Le Comité exécutif procédera cet automne à une mise à jour des Statuts du SPUL pour, notamment, prendre en compte le fonctionnement de plus en plus décentralisé de notre Syndicat.

4.4 La Maison des professeures et professeurs

Le Comité exécutif mettra les différentes instances du SPUL à contribution pour entreprendre une étude de faisabilité du projet de construction d'une Maison des professeures et professeurs. Cette construction, en plus d'abriter les bureaux du SPUL, comprendrait des salles de réunion et des lieux de rassemblement et d'échange où pourraient se retrouver les professeures et professeurs. Inspirée des « Faculty Club » de certaines universités anglophones, la maison des professeures et professeurs veut être un lieu de rassemblement et de collégialité. En plus de favoriser les échanges et le développement d'un sentiment d'appartenance, la construction d'une Maison des professeures et professeurs nous permettra de résoudre de manière définitive les problèmes de réservations des salles auxquels nous sommes confrontés. De plus, cette construction pourrait permettre à notre Syndicat de réaliser certaines économies si l'on considère l'importance des sommes engagées pour la location de nos bureaux.

Le président,

Yves Lacouture

En collaboration avec les membres du Comité exécutif, Marcel R. Boulay, trésorier, Margot Kaszap, secrétaire, John G. Kingma, vice-président et Yvan Leanza, vice-président.

Le 16 septembre 2013

Annexe A : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2012-2013

Annexe B : Arrivées et départs des membres du SPUL – Nombre agrégation et titularisation

Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2012-2013

ABI-ZEID, Irène Opérations et systèmes de décision	ADAM, Louis École d'actuariat	AUBERT, Marcel Faculté de théologie et de sc. religieuses	AUGER, Michèle Chimie
BARRETTE, Nathalie, Géographie	BAUDOU, Alban Littératures	BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	BEAUBRUN, Ronald Informatique et génie logiciel
BEAUCHAMP, Chantal J. Phytologie	BEAULIEU, Berthier Sciences géométriques	BIRON, Éric Faculté de pharmacie	BODET, Marc A. Science politique
BOSS, Gilbert Faculté de philosophie	BOUCHAMMA, Yamina Fondements et pratiques en éducation	BOULAY, Marcel R. Kinésiologie	BOULIANNE, Manon, Anthropologie
BOURASSA, Bruno Fondements et pratiques en éducation	BRASSARD, Renée École de service social	BRISSON, Louise Biochimie, microbiologie et bio-informatique	BROCHU, Johanne École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional
BRUN, Josette Information et communication	CAILLIER, Michel Sols et génie agroalimentaire	CAPUS, Laurence Informatique et génie logiciel	CARRIER, Mario École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
CHAHINE, Mohamed Médecine	CHAÏNÉ, Francine École des arts visuels	CHANDAD, Fatiha Faculté de médecine dentaire	CHARBONNEAU, Edith Sciences animales
CHARRETTE, Steve Biochimie, microbiologie et bio-informatique	CHARLET, Gérard Chimie	CHARTIER, Anne Systèmes d'information organisationnels	COMEAU, Yvan École de service social
CORMIER, Élise École de comptabilité	COUILLARD, Charles Sc. des aliments et nutrition	COULOMBE, Daniel École de comptabilité	DAIGNAULT, Pénélope Information et communication
DALLAIRE, Bernadette École de service social	DEBIGARÉ, Richard Réadaptation	DEFFIS, Emilia Littératures	DE HALLEUX, Damien Sols et génie agroalimentaire
DEMERS, Claude École d'architecture	DÉRY, Steve Géographie	DESCHÈNES, Claire Génie mécanique	DESGAGNÉ, Marc Faculté de pharmacie
DESLAURIER-VARIN, Nadine École de service social	DOILLON, Charles Chirurgie	DOSTALER, Daniel Phytologie	DROLET, Benoit Faculté de pharmacie
DUCHARME, Michel Faculté de musique	DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUCHESNE, Simon Radiologie	DUBÉ, Philippe Sciences historiques
DUCHESNE, Érick Science politique	DUMAS, Martin Relations industrielles	DUPÉRÉ, Sophie Faculté des sc. infirmières	EDWARDS, Geoffrey Sciences géomatiques
ELOWE, Sabine Pédiatrie	FAST, Travis Relations industrielles	FORTIN, Claudette École de psychologie	FORTIN, Josée Sols et génie agroalimentaire
FRENETTE, Jérôme Réadaptation	FRENETTE, Michel Biochimie, microbiologie et bio-informatique	GAUTIER, Antoine Opérations et systèmes de décision	GENEST, Jérôme Génie électrique et génie informatique
GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire	GILBERT, Caroline Microbiologie-infectiologie et immunologie	GRENON, Martin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	GUÉRIN, Sylvain O.R.L.O.
GUÉVEL, Zélie Langues, linguistique et traduction	GUMIERE, Silvio-José Sols et génie agroalimentaire	HANIN, Frédéric Relations industrielles	HASKELL, Nancy Marketing
HÉBERT, Martin Anthropologie	ILIUTA, Maria-Cornelia Génie chimique	JEANRIE, Chantale Fondements et pratiques en éducation	JEFFREY, Denis Études sur l'enseignement et l'apprentissage
JOANISSE, Denis Kinésiologie	JONCAS, Gilles Physique, génie physique et optique	JOSEPH, Vincent Pédiatrie	JOURNEAULT, Marc École de comptabilité
KABLAN, Serge Management	KAMNASARAN, Deepak Pédiatrie	KASZAP, Margot Études sur l'enseignement et l'apprentissage	KÈGLE, Christiane Littératures

KINGMA, John G. Médecine	LABERGE, Alain Sciences historiques	LABRIE, Steve Sc. des aliments et nutrition	LACHANCE, Marie J. Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
LACOUTURE, Yves École de psychologie	LAFERRIÈRE, Thérèse Études sur l'enseignement et l'apprentissage	LAMPRON, Louis-Philippe Faculté de droit	LANDRY, Jacques Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie
LARIVIÈRE, DOMINIC Chimie,	LAVOIE, Mireille Faculté des sc. infirmières	LÉANZA, Yvan École de psychologie	LECLERC, Chantal Fondements et pratiques en éducation
LEE-GOSSELIN, Hélène Management	LEHOUX, Nadia Génie mécanique	LEMAY, Jean Génie mécanique	LEROUX, Gilles D. Phytologie
LÉVELLÉ, Ghislain École d'actuariat	LÉVESQUE, Georges Psychiatrie et Neurosciences	LUCBERT, Françoise Sciences historiques	LUU THE, Van Médecine moléculaire
MARSAN, Josianne Systèmes d'information organisationnels	MARTIN, Tania École d'architecture	MATHIEU, Louise Faculté de musique	MERCIER, Andrée Littératures
MOINEAU, Sylvain Biochimie, microbiologie et bio-informatique	MOISAN, Jocelyne Faculté de pharmacie	MONTREUIL, Sylvie Relations industrielles	NADEAU, Luc Éducation physique
NAULT, François Faculté de théologie et de sc. religieuses	NIQUETTE, Manon Information et communication	OUELLET, Denise Sc. des aliments et nutrition	PAPADOPOULOU Barbara Microbiologie-infectiologie et immunologie
PAQUET, Bernard École des arts visuels	PÂQUET, Martin Sciences historiques	PARADIS, Carole Langues, linguistique et traduction	PARENT, Diane Sciences animales
PARENT, Sylvie Éducation physique	PARIZEAU, Marie-Hélène Faculté de philosophie	PELLETIER, Esther Littératures	PÉPIN, Steeve Sols et génie agroalimentaire
PICHÉ, Denise École d'architecture	POIRIER, Donald Médecine moléculaire	POULIOT, Chantal Études sur l'enseignement et l'apprentissage	PROVENCHER, Ysabel École de service social
RAINVILLE, Simon Physique, génie physique et optique	RAYMOND, Benoit Systèmes d'information organisationnels	RICHARD, Dave Microbiologie-infectiologie et immunologie	RICHARD, Marc J. Génie mécanique
RICHELIEU, André Marketing	RIVET, Jacques Information et communication	ROBERGE, Marc-André Faculté de musique	ROBERT, Claude Sciences animales
ROBAILLE, Jean Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	ROCHETTE, Patrick O.R.L.O.	ROUILLARD, Claude Psychiatrie et neurosciences	ROYER, Annie Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
SCHNEIDER, Cyril Réadaptation	SÉGUIN, Carl Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie	SIMARD, Chantale Faculté de pharmacie	SOLIZ, Jorge Pédiatrie
ST-GERMAIN, Daphney Faculté des sc. infirmières	TAMINI, Lota Dabio Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	TEASDALE, Normand Kinésiologie	TESSIER, Philippe Microbiologie-infectiologie et immunologie
THÉRIAULT, Marius, École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional	THIBAUT, Simon, Physique, génie physique et optique	TOUFAILY, Elissar, Marketing	TREMBLAY, Angelo, Kinésiologie
TREMBLAY, Gilles École de service social	TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique et gynécologie	TREMBLAY, Joëlle École des arts visuels	TREMBLAY, Philippe Études sur l'enseignement et l'apprentissage
TRUDEL, Louis Réadaptation	TURCOTTE, Daniel École de service social	TURGEON, Jean Faculté de droit	VAILLANCOURT, Josée Faculté de musique
VALLIÈRES, Annie École de psychologie	VIENS, Chantal Faculté des sciences infirmières	VIGER, Robert Obstétrique et gynécologie	VINCENT, Michel Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie
VOISIN, Julien Réadaptation	VONARX, Nicolas Faculté des sc. infirmières	WATINE, Thierry Information et communication	WEST, Gale Ellen Économie agroalimentaire et sc. de la consommation

Arrivées et départs des membres du SPUL
Nombre agrégation et titularisation par Faculté

	Nombre d'engagement	Nombre de départs (exception décès)	Titularisation (Au 1 ^{er} juin 2012)	Agrégation (Au 1 ^{er} juin 2012)
Aménagement, architecture et arts visuels	4	0	4	2
Droit	2	0	5	3
Foresterie, géographie et géomatique	1	3	4	2
Lettres et sc. humaines	8	9	3	6
Médecine	11	1	4	5
Médecine dentaire	0	1	0	0
Musique	2	0	0	0
Pharmacie	0	0	2	0
Philosophie	0	1	1	0
Sciences de l'administration	9	6	6	3
Sc. de l'agriculture et de l'alimentation	3	1	5	0
Sciences de l'éducation	12	3	4	3
Sciences et génie	10	8	5	10
Sciences infirmières	2	3	0	3
Sciences sociales	14	8	1	9
Théologie et sc. religieuses	1	1	1	0
TOTAL :	79	45	45	46